



PROVINCE OF NEW BRUNSWICK
PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

P.O. Box 5001
15 Market Square, Suite 1400
Saint John, New Brunswick
E2L 4Y9

Telephone 506-658-2504
Fax 506-643-7300

C.P. 5001
15 Market Square, Bureau 1400
Saint John, Nouveau-Brunswick
E2L 4Y9

Téléphone 506-658-2504
Téléc. 506-643-7300

17 octobre 2006

M^{me} Shelley Black, CGA
Directrice, affaires réglementaires et alimentation en gaz
Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick
440 Wilsey Road, bureau 101
Fredericton, N.B.
E3B 7G5

Chère M^{me} Black :

Objet : **Bilan financier 2002 et 2003 d'EGNB**

La Commission des entreprises de service public (« Commission ») a examiné le bilan financier d'Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick (« EGNB ») pour les années 2002 et 2003 tel que déposé en date du 13 juillet 2006. Ce document a été déposé en vertu de la décision de la Commission en date du 24 mars 2005 (« la décision »).

En particulier, la Commission a examiné les montants figurant aux postes Provision pour les fonds utilisés durant la construction, Frais d'intérêt et Rendement des capitaux propres sur l'état des résultats. La Commission a, en outre, examiné les montants figurant en tant que report réglementaire ainsi que les actifs du bilan.

La Commission considère que ces montants ont été développés et présentés d'une manière compatible avec la décision. Par conséquent, la Commission accepte le bilan financier réglementaire pour 2002 et 2003 tel que déposé par EGNB.

En ce qui concerne l'examen du bilan financier d'EGNB pour 2004 et 2005, la Commission établit l'échéancier ci-après :

26 octobre 2006
30 novembre 2006

EGNB déposera son bilan financier réglementaire
M. Easson déposera son rapport sur les états financiers de 2004 et 2005.

Sincèrement,

Lorraine Légère
Secrétaire de la Commission

cc. Mr. LES. Easson, C.A.